



PAR BREVET DU ROI.

VERITABLE
EAU DE COLOGNE
INIMITABLE.

Perfectionnée par le Sr. DUROCHEREAU aîné, BRÉVETÉ de perfectionnement du Roi, Fournisseur des Grands Dignitaires de la Cour de France et autres. (On est invité à ne pas faire attention aux brevets de faveur).

Une caisse de cette Eau a été déposée au Conservatoire des Arts à Paris, pour la comparer avec celle des autres compositions qui prétendraient rivaliser, ce qui ne laisse aucun doute sur sa supériorité.

Cette marque honorable accordée au sieur Durochereau, excite l'envie de beaucoup d'autres fabricans qui employent toutes les ruses possibles pour mettre le public dans l'erreur, et, à l'aide de tableaux couverts d'armoiries et de fausses qualités, s'annoncent comme possesseurs de la composition de Paul Féminis, italien, mort il y a cent trente ans, laquelle composition était loin d'égaler la perfection de celle du sieur Durochereau.

La ville de Cologne, en donnant son nom à un procédé chimique, ne lui avait pas donné toute la perfection dont il était susceptible ; le Sr. Durochereau se flatte d'avoir porté cette Eau à son plus haut degré de supériorité, de manière même à surpasser celle de son premier inventeur; aussi lui a-t-elle mérité l'approbation générale des Consommateurs qui l'honorent depuis long-tems de leur confiance. L'auteur ayant fait tous ses efforts pour faire disparaître toutes ces compositions chimériques qui ne méritent aucune confiance, prévient qu'il ne sortira pas un seul rouleau sans une adresse, pour la sûreté et l'intérêt du Public.

Le véritable Esprit, connu sous le nom d'Eau de Cologne, ou Eau Admirable, a maintenu depuis bien des années, sa réputation d'Esprit distillé des meilleures plantes aromatiques et imprégné de gaz spiritueux, ce qui a prouvé, par son odeur agréable, sa vertu fortifiante.

Cet Esprit composé conserve pendant fort long-tems, sans aucune altération, son odeur fine, nerveuse et pénétrante. Pris intérieurement par petites potions, il se distingue par la promptitude de son effet excitant, stimulant et fortifiant.

Nous nous garderons bien d'imiter le ton ordinaire des annonces au public, en donnant l'Eau de Cologne comme un remède universel, destructeur de toute espèce de maladies. La raison ne saurait admettre l'existence de pareil remède, et ces annonces même ne sauraient séduire que les ignorans et crédules disposés à apprécier le mérite d'une composition, sans avoir consulté les hommes de l'art. Nous nous faisons un devoir de laisser aux lumières des Médecins seuls le traitement des maladies, et nous nous bornerons d'annoncer l'Eau Admirable de Cologne, comme une eau aromatique, spiritueuse et odoriférante, qui, mêlée avec de l'eau ordinaire, du vin et du bouillon, a la vertu d'adoucir, de fortifier la peau, lorsqu'on s'en frotte après les bains; elle ranime les esprits vitaux, et rétablit le ton des vaisseaux et des nerfs; par rapport à son usage intérieur, elle fortifie l'estomac et les nerfs dans tous les cas où ces organes sont affaiblis.

L'Eau de Cologne est connue par son grand mérite.

Rien n'est plus salutaire et agréable pour la toilette des Hommes et des Dames ; elle rafraîchit toutes les parties du corps, conserve son odeur douce, et maintient la peau fraîche. Les personnes qui ont fait usage de la mienne, jusqu'à ce jour, ne peuvent se refuser d'en faire tout l'éloge qu'elle mérite.

Lorsqu'on se baigne, on mettra une fiole et même deux dans la baignoire, deux fois la semaine, et pas plus ; l'on sentira de suite ses bienfaits. Les personnes qui ne sont pas dans l'usage de se baigner souvent, prendront un mouchoir blanc que l'on imbibera dans un tiers d'eau de Cologne et deux tiers d'eau de fontaine, et s'en frotteront toutes les parties du corps. Elle pénètre dans l'intérieur, maintient le corps frais, et fait disparaître toutes les douleurs et les boutons provenant de l'âcreté d'un sang échauffé auquel le genre humain est assujetti. Celle-ci est reconnue, depuis que l'on s'en sert, pour la propreté de la tête, pour en chasser tous les maux ; elle a aussi la vertu d'empêcher les cheveux de grisonner.

On peut s'en servir intérieurement et extérieurement. Si l'on en use intérieurement, la dose en est de cinquante jusqu'à soixante gouttes, c'est-à-dire, toujours un tiers d'eau de Cologne dans du vin blanc, de l'eau de fontaine, du bouillon ou autre liqueur convenable, qu'on prend une ou plusieurs fois la semaine, avec cette précaution que, si on la prend dans du bouillon, il ne doit pas être trop chaud, de crainte qu'une chaleur excessive n'en fasse évaporer les parties les plus spiritueuses. Si l'on s'en sert extérieurement, on doit s'en frotter les tempes, les pouls, les jointures, l'épine du dos, et enfin les parties affligées.

C'est un remède souverain contre le mal caduc, l'apoplexie, la paralysie, le tremblement, la roideur du col, les catharres causés par les humeurs froides, et généralement toutes les maladies mercurielles ou pituitcuses, particulièrement de cerveau, en prenant trois fois par semaine la dose ci-dessus, et de la même manière.

C'est un antidote merveilleux contre toutes sortes de venins, et un préservatif excellent contre la peste, en prenant intérieurement comme il est marqué.

Elle soulage extérieurement la migraine, si l'on en respire par les narines, en forme d'herrine.

Elle ouvre avec un heureux succès les obstructions du foie, de la rate, des reins, du mésentère et d'autres parties, et guérit les maladies qui en sont la suite, comme la jaunisse, les catharres, les mauvaises habitudes, la puanteur d'haleine et autres semblables, en s'en servant intérieurement deux ou trois fois la semaine de la dose ci-dessus.

Elle fait passer la colique, et appaise les douleurs d'estomac, quand on y applique une croûte brûlée et imbibée de cette eau, ou en prenant intérieurement comme ci-dessus.

Elle dissipe aussi les douleurs de côté et les fausses pleurésies causées par des ventuosités ou fluxions froides, si on en frotte la partie affectée, et qu'on y mette un linge chaud.

Elle résoud les tumeurs qui proviennent des chûtes et contusions, résolvant le sang caillé et empêche, par sa force, la putréfaction.

Elle guérit les brûlures, si on y applique un linge trempé dans cette eau.

Elle est excellente pour les maux de dents : lorsqu'on en est attaqué, il faut mêler une cuillerée de cette eau dans deux cuillerées d'eau de fontaine, prendre de ce mélange dans la bouche, et le tenir aussi long-temps qu'il est possible, du côté de la douleur. On met aussi extérieurement sur la joue, un linge trempé dans cette eau pure.



Elle est d'une utilité sans égale pour les graveleux, et même à ceux qui ont le malheur d'avoir la pierre formée, qu'elle dissout et fait sortir par petits graviers en forme de sable, s'ils prennent tous les jours cinquante à soixante gouttes de cette eau dans de l'eau fraîche.

Sa vertu s'étend aussi aux douleurs de la goutte, qu'elle appaise entièrement ; à cet effet, il faut prendre quatre cuillerées de cette eau et faire dissoudre une demi-once de sel commun, on en frotte l'endroit de la douleur, et on y applique un linge trempé dans la même eau.

Elle dissipe toute viscosité, et raréfie, par sa chaleur, les vents turbulens et des tintemens importuns aux oreilles, si on y introduit quelques gouttes de cette eau avec du coton.

On ne finirait pas de citer les maux contre lesquels cet élixir opère journellement.

Durochereau aîné et Comp.

Rue Neuve-Saint-Eustache, *n.* 32, A PARIS.